

# NATURE EN CŒUR DE VILLE

20/04/2021 Olivier Van Poucke Paysagiste-Conseil DEAL



## Les sources de la nature en ville ? :

- Le vivant (faune et flore) dont l'humain
- La matière et les fluides : eau, roche-terre et air



## Quels intérêts ?:

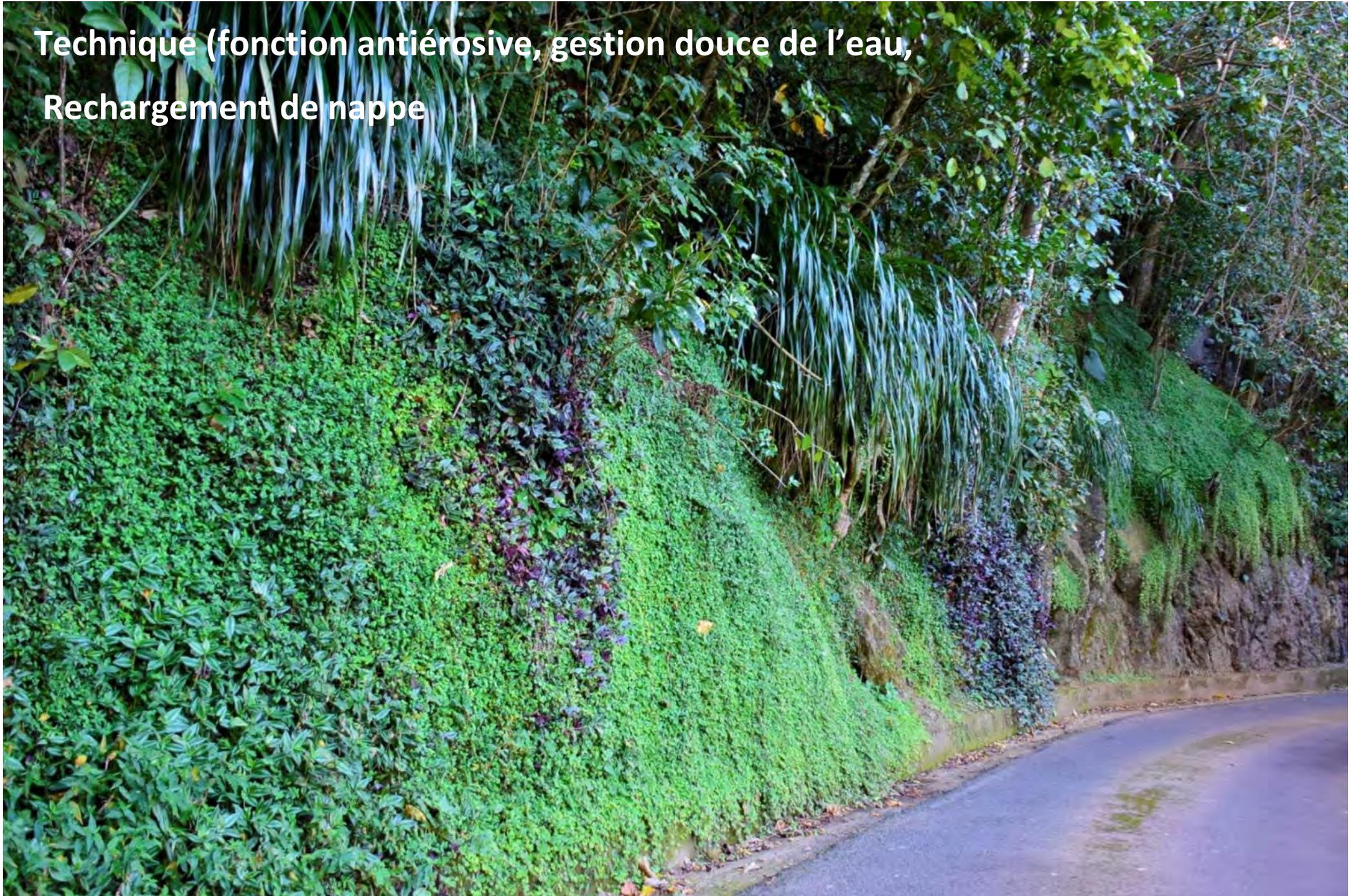
Ecosystème équilibré (concept de biocénose garantissant des équilibres et un pouvoir tampon face aux agressions)



**Climatique**

**(bioclimatisation des îlots de chaleur, changement climatique à anticiper,)**

**Technique (fonction antiérosive, gestion douce de l'eau,  
Rechargement de nappe**







Esthétique



**JARDIN  
CRÉOLE**

**Culturel, patrimonial et identitaire (espèces indigènes, endémiques, jardin créole mêlant pharmacopée, cultuel et nourricier, source d'inspiration)**





**Urbanistique, architectural  
(structuration et organisation de la ville...)**



Economique (pollinisation des fruitiers,  
lutte contre les nuisibles, jardins familiaux,)





**Pédagogie et initiation à l'environnement**

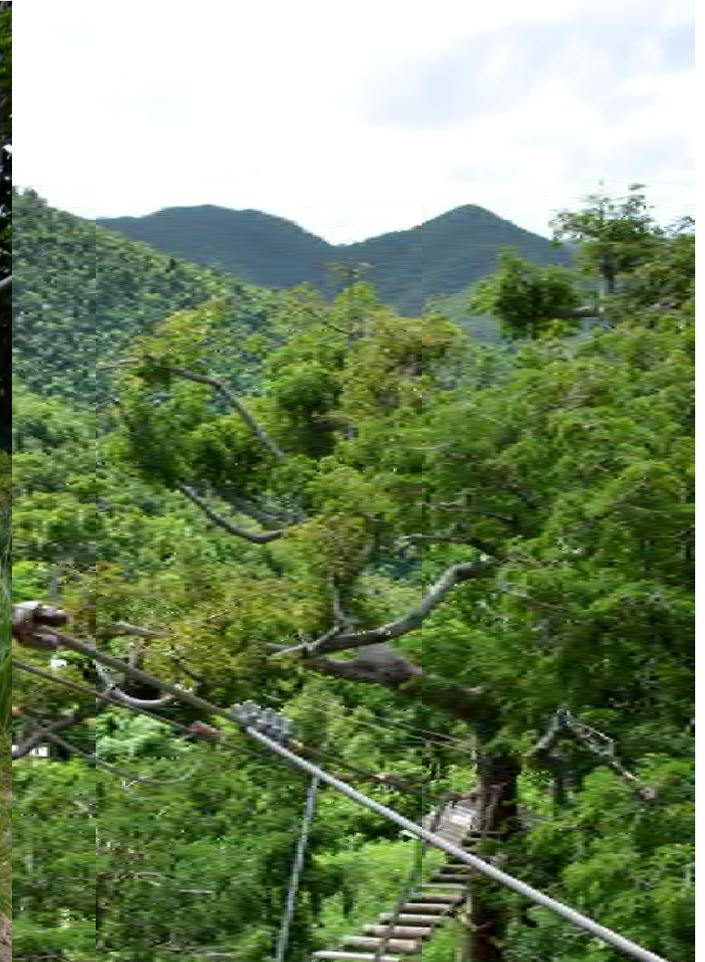




**Sanitaire, dépolluant**

**Les plantes, microorganismes, filtres végétaux des poussières et polluants atmosphériques, du sol et de l'eau**

Support récréatif : aire de jeux naturelles inclusives



# Quels constats en Guadeloupe ?



Des réussites et une forte prise de conscience mais encore un long chemin à parcourir























A photograph of a massive, ancient tree with thick, gnarled roots and dense green foliage. The tree is set against a backdrop of a city building, illustrating the integration of nature in an urban environment. The ground is covered with fallen yellow leaves.

Quels sont les freins à la promotion  
de la nature en ville ?



**Craincte culturelle du sauvage non maîtrisé du végétal,  
de l'eau, dans l'espace public**



Crainte des nuisibles, dégradation (insectes, moustiques, maladies, scolopendre)



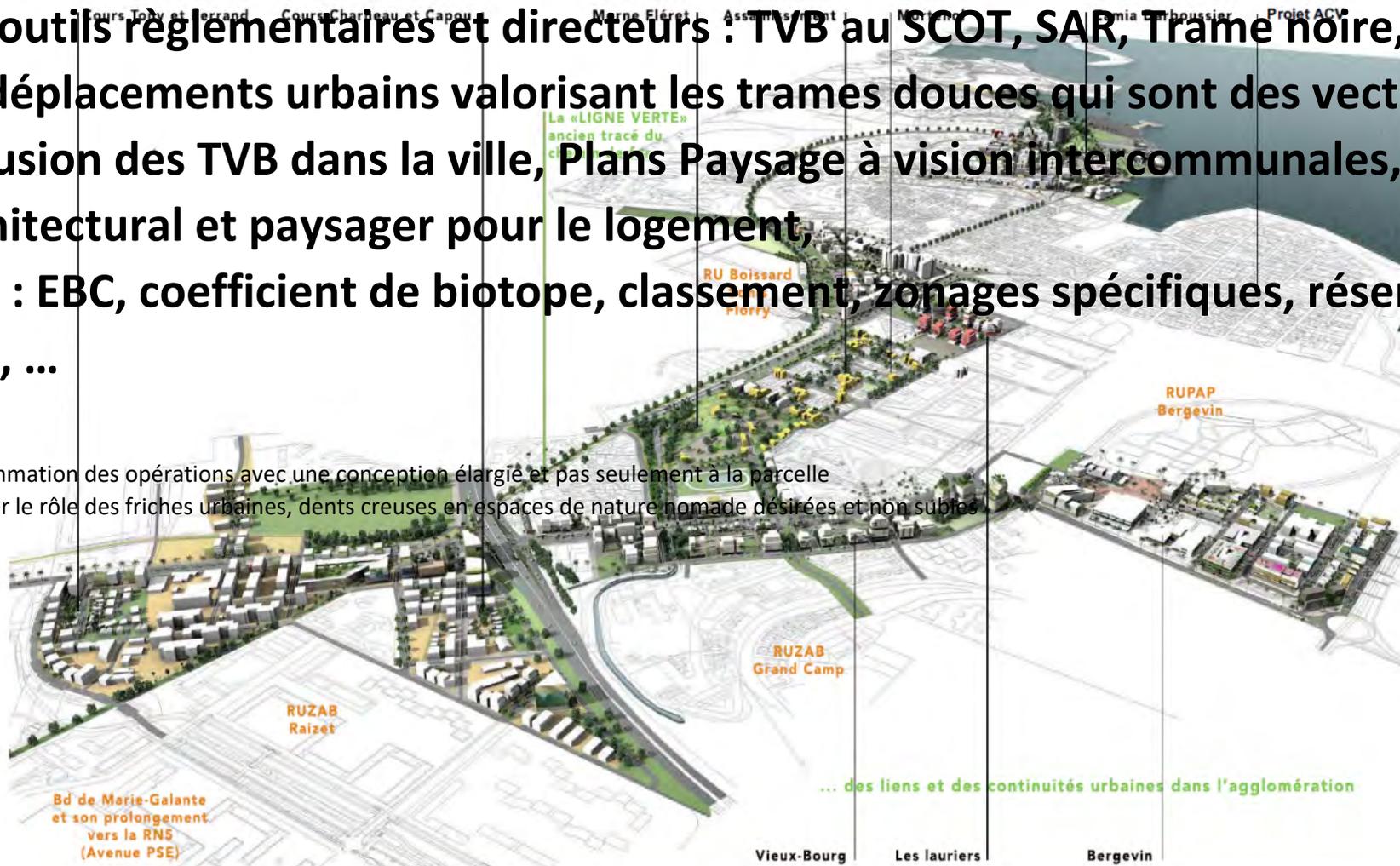
- **Coût d'aménagement**
- **Coût de gestion,**
- **Contraintes techniques (réseaux divers, voirie, pollution des sols, dégradations mécaniques, tassement des sols, raréfaction des terres végétales)**
- **Risque (cyclones et autres catastrophes naturelles)**
- **Sécurité (routière notamment)**
- **Disponibilité du Foncier (les lois récentes poussent à la densification de la ville, à l'investissement des 'dents creuses' à juste titre mais réduisent les espaces naturels ou paysagers dans la ville,)**
- **Compétence, maîtrise d'ouvrage (problématique de la compétence municipale généralement appliquée pour ces travaux butant à des capacités financières**

**réduites et à une difficulté de réaliser les entretiens de manière qualitative pour des raisons de moyens et de compétence du personnel notamment en matière d'écologie et de savoir-faire – notion de gestion différenciée)**

- Rentabilité des projets (l'espace vert est encore trop souvent considéré comme la variable d'ajustement aussi bien en phase de conception du projet qu'en phase chantier)**

# Pistes pour améliorer la prise en compte de la nature en ville

- Les outils réglementaires et directeurs : TVB au SCOT, SAR, Trame noire, Plans de déplacements urbains valorisant les trames douces qui sont des vecteurs de diffusion des TVB dans la ville, Plans Paysage à vision intercommunales, guide architectural et paysager pour le logement, PLU : EBC, coefficient de biotope, classement, zonages spécifiques, réserves au PLU, ...
- Programmation des opérations avec une conception élargie et pas seulement à la parcelle
- Valoriser le rôle des friches urbaines, dents creuses en espaces de nature nomade désirées et non subies



## 4-LE PROJET : Vieux-Bourg PROJET DE PAYSAGE / PROPOSITIONS D'INTERVENTIONS

Vieux-Bourg est traversé par les grandes ressources paysagères de CAPEX. On y trouve le caractéristique morne Fleuret, le cours d'eau venant de la mangrove et le tracé historique des chemins de fer.

Ici, le projet propose d'installer un parc urbain en redonnant de l'épaisseur au cours d'eau. Ce dernier permet d'infiltrer une végétation au cœur de CAPEX pour ainsi retrouver la ville sur elle-même et donner de la place à un

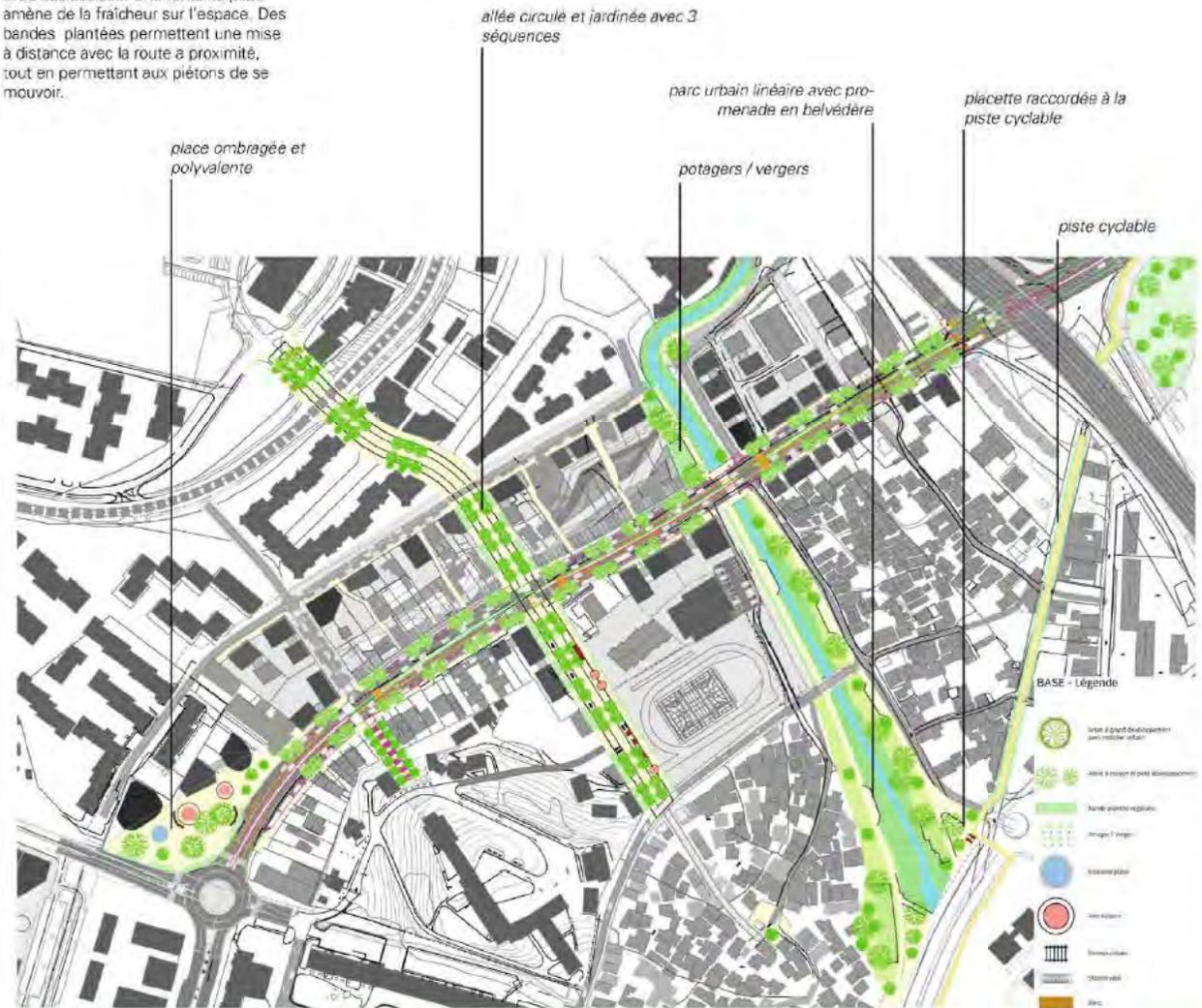
espace d'amenité et de détente, animé par une promenade en belvédère.

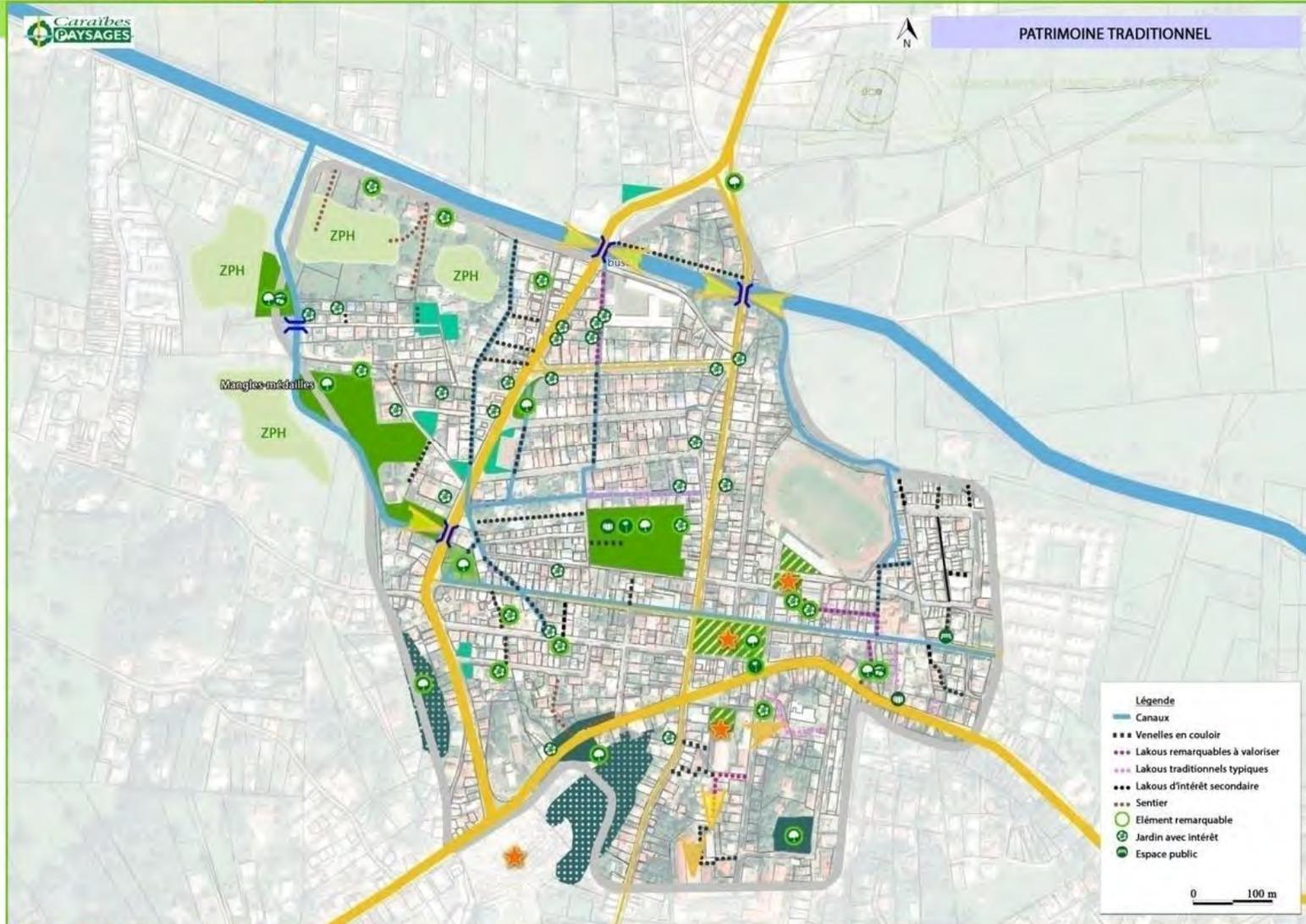
De part et d'autre du linéaire, les entrées sont tenues par des placettes et des vergers/potagers en pente ou à plat.

Parallèlement à ce cours d'eau, à l'ouest, une allée jardinée séquentée en 3 parties (voir coupes ci-après) prend forme et installe une vraie largeur pour les piétons (2x 9 m.). Pour

animer ce linéaire, des massifs plantés et des mobiliers ludiques et sportifs sont installés ainsi que des déposes vélos.

Plus à l'ouest, une place est constituée d'arbres à fort développement agencés avec des assises. Une fontaine plate amène de la fraîcheur sur l'espace. Des bandes plantées permettent une mise à distance avec la route à proximité, tout en permettant aux piétons de se mouvoir.





- **Maîtrise d'ouvrage aménagement / gestion en matière d'espace vert à revisiter : ex des CA et des communes.**
- **Coopération Public/Privé permettant une diffusion de la nature (favoriser les jardins 'verticaux' particulièrement adaptés à la ville et au climat guadeloupéen)**
- **Compétence : Faire appel au génie écologique et paysager en phase conception et chantier / augmenter le niveau de qualification du personnel intervenant sur les chantiers et assurant la gestion différenciée (relais avec les instituts de formation du type CNFPT).**
- **Développer les filières de production locale : en matière végétale valorisant les espèces indigènes, mais également en matière de gestion des eaux**
- **Gestion des déchets : développement du tri, du compostage**